SAVIGNY •Le Mag'



LE MAGAZINE DES SAVINIENS I NUMÉRO 08 • MARS-AVRIL 2024





I SAVIGNY **Sommaire** I

4 Savigny en images

Retrouvez l'actualité de votre ville

Décryptage
Plan de sobriété énergétique :
où en sommes-nous ?

Vos commerces

Près de chez vous
Les biodéchets : je jette, je trie!

Dossier Essenti*lles* à la Ville

Logement
3 questions sur les demandes
de logements sociaux

Focus
Le Contrat de Mixité Sociale :
un outil pour une mixité encadrée

23

Culture
Le Printemps des Artistes

Territoires 25

Rencontre avec
Zoé Grange

Mémoire Madame ... A voté !

28 Informations pratiques

Tribunes politiques 30





Magazine municipal d'information - Edition mars-avril 2024

Ville de Savigny-sur-Orge - 48, avenue Charles-de-Gaulle 91600 Savigny-sur-Orge - www.savigny.org - 01 69 54 40 00 Vous n'avez pas reçu le précédent magazine, merci de contacter le service communication au 01 69 54 40 48 - communication@savigny.org



I SAVIGNY Le mot du Maire I



Derrière ce service public, cette Administration tant décriée, il y a des femmes et des hommes, visages de l'engagement de la Municipalité envers les habitants, les citoyens et les administrés. Chères Saviniennes, Chers Saviniens,

Depuis la crise sanitaire de 2020 et les périodes de confinement, nos interactions sont devenues plus laborieuses, plus matérialistes, j'oserai même dire plus violentes.

Que ce soit dans le réel ou sur les réseaux sociaux, les invectives sont croissantes, les « impatiences » ou « irritabilités » monnaie courante et les insultes ou injures banalisées.

Les preuves de courtoisie, de bienveillance et d'entraide s'amenuisent petit à petit, plongeant notre humanité dans un abysse sidéral d'incivilités.

Une tragédie pour notre vivre-ensemble et les fondements mêmes de notre Nation.

L'avènement de cette forme de radicalité conduit notre société à se déliter, à se recroqueviller, à se consumer et au pire, à s'autodétruire.

Prônons le retour rapide à la raison et à la modération, la sortie de ces logiques consuméristes où les Français seraient plus que des individus, ils redeviendraient de véritables citoyens.

Derrière ce service public, cette Administration tant décriée, il y a des femmes et des hommes, visages de l'engagement de la Municipalité envers les habitants, les citoyens et les administrés.

A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, la Ville a souhaité mettre en valeur des métiers méconnus de la collectivité, des femmes de l'ombre qui agissent et s'engagent au quotidien pour le service public et l'intérêt général.

Des agents pour qui, le service public a un véritable sens, pour qui, ce métier est une vocation et une passion.

Un grand merci à tous les agents de la collectivité, titulaire ou contractuel, à plein temps ou à mitemps qui participent à faire de la commune une ville agréable à vivre.

Sans eux, Savigny-sur-Orge ne serait pas grandchose, tâchons de nous en rappeler!



Reprise des arts créatifs pour nos Aînés.

Au travers de l'encre de chine, de cartes de vœux ou de produits de beauté, c'est tout un univers ludique proposé à nos seniors, dans un élan de bonne humeur.



Comme tout le département, Savignysur-Orge a été recouvert d'un joli manteau blanc en janvier dernier.

L'occasion de dire merci aux agents municipaux mobilisés pour déblayer et saler les routes de la Ville.





BAC Pro, BTS, Centre de formation, professionnels du secteur privé ou public, tous étaient réunis à

l'occasion du forum des métiers et de l'orientation organisé par la FCPE des Gâtines et de Paul Bert.









Plus de 800 Saviniens étaient présents pour la cérémonie de vœux à la population. Une soirée festive d'unité et de cohésion pour bien lancer 2024 et les projets de la Ville présentés par M. le Maire et toute son équipe.



Nouveauté 2024 :
les matinées
sportives
gratuites ont
été lancées
pour le plus
grand bonheur
des familles
saviniennes.
Parents comme
enfants, ados
comme seniors,
ont pu s'adonner
au Bodyzen.



Le 24 janvier, la pièce de théâtre « Changer l'eau des fleurs » inspirée du roman de Valérie Perrin a fait salle comble! Une œuvre pleine d'humanité et poignante.

l'association
des ruchers de
Villemoisson vous
a proposé une
animation de
sensibilisation à
la lutte contre le
frelon asiatique au
marché Davout.





En janvier, il y a forcément une part de galette qui vous attend. La tradition s'est encore vérifiée au marché Davout pour l'animation mensuelle proposée par la Ville et « Les pains de Marie ».





Vous étiez plus de 130 spectateurs à avoir participé au concert donné par le groupe Captain Parade. L'occasion pour les enfants de s'initier au rock au travers de comptines rythmées!

Parents et enfants ont ainsi sauter sur place, taper dans leurs mains, le tout sur des airs rock.







Plus d'une cinquantaine de messages d'amour de Saviniens ont été partagés sur les panneaux de la ville pour la St Valentin.

Le romantisme a envahi la ville le temps d'une journée!

La Ville félicite les plus de 2600 élèves de maternelle et de primaire qui ont participé au cross des écoles organisé par la Ville, Savigny Athlétisme 91 et l'Education nationale. Un grand bravo aux petits coureurs!

33° édition des Foulées de Savigny

Le mois de mars signe le grand retour des Foulées de Savigny organisées par le Savigny Athlétisme 91 les 23 et 24 mars avec le soutien de la Ville et du Département.

Coureurs aguerris, amateurs éclairés ou bien sportifs occasionnels? Nous vous attendons nombreux pour ce rendezvous sportif et convivial ouvert à tous.

Le 24 mars à 9h00 : 5km qualificatif au championnat de France

Le 24 mars à 10h00 : 10km qualificatif au Championnat de France

Tarifs: 5 km 10 € - 10 km: 15 €

Inscriptions en ligne:

sur le-sportif.com ou via le formulaire disponible sur www.Sa91foulées.fr et dans tous les commerces partenaires. Dossier à remettre avant le 22 mars

Inscription possible sur place:

uniquement le samedi 23 mars aprèsmidi de 14h à 18h (tarifs majorés).

Renseignements:

Vincent Luneau 06 49 34 42 57 ou à vincentluneau@hotmail.fr



Un nouveau label pour le club Roller soccer



Le Savigny Roller soccer club 91 a le plaisir de vous annoncer qu'il vient d'obtenir le label 2 étoiles délivré par la Fédération Française de Roller et skateboard pour l'année 2023-2024. Ce label de qualité est attribué pour une durée de trois ans pour récompenser les clubs. Une fois de plus, le sérieux et le professionnalisme du club de roller de la ville se voit mis à l'honneur, dans la continuité de la soirée des bénévoles.



Le mois d'avril approche à grands pas et sonne le retour d'un rendez-vous incontournable de la ville : la brocante ! **Dimanche 28 avril, de 8h à 18h**, venez chiner le long du boulevard Aristide Briand et de la rue des Écoles fermés à la circulation routière pour cette occasion.

Non content de partir à la conquête d'objets insolites, vous souhaitez participer en tant qu'exposant ? Pour cela, il vous faudra patienter jusqu'au **jeudi 21 mars - 9h30** pour vous inscrire. L'inscription pourra se faire en ligne via la plateforme mybrocante.fr (paiement en carte bancaire uniquement), ou directement au service Régie (paiement en espèces ou par chèque).

La chasse aux œufs: le rendez-vous des petits gourmands



Samedi 30 mars, la Ville vous propose de participer à une chasse aux œufs géante au sein du Parc Champagne.

De 10h à 12h, partez à la recherche des œufs cachés. Des zones seront réparties pour les tout-petits (0-3 ans) accompagnés des parents, pour les 4-6 ans et pour les 7-10 ans. Les enfants devront trouver au moins 5 œufs à rapporter au point de contrôle en échange d'une contremarque à présenter au « QG des Lapins » pour récupérer leur chocolat (un ballotin par enfant, dans la limite des stocks disponibles).

Entrée libre – plus d'infos au 01 69 54 40 27 ou par mail à evenements@savigny.org



Seniors : envie de sortir ?

Vous êtes Savinien? Vous avez plus de 65 ans? La Ville vous propose de découvrir le nouveau numéro de l'agenda trimestriel des Seniors. Vous pouvez dès à présent consulter les sorties proposées de mars à juin : conférences, sorties et visites guidées, thés dansants, etc. De quoi ravir nos chers seniors saviniens.

Pour plus d'informations, vous pouvez retrouver l'agenda des seniors à l'accueil de la Mairie, au CCAS et également en ligne sur savigny.org

Plus d'infos auprès du CCAS au 01 69 54 40 81 – ccas-senior@savigny.org



Un job pour cet été ?



Vous êtes à la recherche d'un emploi saisonnier, vous avez au moins 18 ans et vous vivez à Savigny-sur-Orge? N'attendez plus, la Ville recrute!

Vous pouvez d'ores et déjà postuler à :

- L'entretien des espaces verts et des bâtiments municipaux, au sein des services des Espaces verts et entretien-restauration-ATSEM, entre le 1er juillet et le 30 août 2024.
- L'animation au sein du service Périscolaire durant les vacances scolaires du 8 juillet au 30 août 2024.

Vous êtes intéressé(e), adressez votre candidature à saisonnier@savigny.org jusqu'au 31 mars 2024 en précisant le service et le mois durant lequel vous seriez disponible.

Nouvelle labellisation pour le club de Rugby Val d'Orge Savigny Longjumeau



La Fédération française de Rugby a remis une nouvelle distinction au club local Rugby Val d'Orge Savigny Longjumeau. L'institution lui a décerné une étoile, symbole de sa reconnaissance pour la démarche de qualité engagée par les dirigeants de l'école de rugby dans le cadre de l'accueil, de l'accompagnement et de la formation des jeunes ainsi que le développement de l'activité. Une belle récompense qui vient récompenser les efforts menés par le club et ses encadrants. La Ville adresse toutes ses félicitations au club!

Sobriété énergétique :

où en sommes-nous?



Suite au plan de sobriété énergétique mis en place par la Ville en octobre 2022, des travaux de rénovation énergétiques et des actions concrètes ont été menées pour réduire la consommation. Un an après bilan?

6	Consommation D'ÉNERGIE	consommation 2021	consommation 2022	consommation 2023	VARIATION
>	ÉLECTRICITÉ (KWH/AN)	3 264 360	2 438 711	2 413 945	- 26,05 %
	GAZ (KWH/AN)	8 653 400	8 359 945	4 967 084	- 42,60 %
	FIOUL (LITRES)	84 926	56 989	43 036	- 49,33 %

Depuis deux ans, les bonnes pratiques ont été adoptées par les agents de la Ville dans le cadre du plan de sobriété énergétique avec notamment la formation aux écogestes et le changement d'habitudes de travail telles que la réduction des impressions papiers, la transformation progressive de la flotte automobile de la commune pour des véhicules plus propres (hybrides ou électriques) et l'optimisation des trajets en privilégiant le covoiturage.

En parallèle, la température a été réduite dans les équipements publics et l'eau chaude a été coupée quand cela était possible afin de diminuer la facture. L'éclairage extérieur des bâtiments publics a aussi été réduit. La Ville s'est également évertuée à lutter contre les passoires thermiques en réalisant de multiples travaux et en modernisant l'éclairage avec des LED très peu énergivores. La consommation a ainsi fortement diminué. Isolation des façades, remplacement des convecteurs, passage en LED... Malgré tous ces efforts, la facture s'est envolée!

Malgré tous ces efforts et une baisse de la consommation de la facture s'est envolée de + 68,34 % en deux ans!*

POUR RAPPEL

4 + 122% à + 156,5%*

de hausse des prix de **l'électricité** en 2023 par rapport à 2022

* Moyenne établie suivant les puissances souscrites

+523,5%

de hausse des prix du **gaz** en 2023 par rapport à 2022 +14,5% de hausse des pi

de hausse des prix du **fioul** en 2023 par rapport à 2022



169 706,57€

travaux énergétiques ~ réalisés en 2023

61 303,79 € TTC

Passage en LED

- École Jules Ferry 1 et 2
- École Aristide Briand maternelle et élémentaire
- École Jean Mermoz
- École maternelle Louise Michel
- École Aimée Leclerc
- Centre technique (CTAC)

82 629.52 € TTC

Séparation des réseaux de chauffage des 3 bâtiments (gymnase, maternelle et élémentaire) de l'école Aristide Briand

4 182,07 € TTC

Remplacement du chauffage et installation d'un thermostat programmable + passage en LED: poste de Police municipale (Place Davout)

15 733,51 € TTC

Remplacement des convecteurs et installation d'un thermostat programmable + passage en LED: services techniques municipaux (STM)

2 106,35 € TTC

Installation de détecteurs de présence pour optimiser le chauffage : accueil de loisirs Charles Perrault

2 145,60 € TTC

Modification du pilotage des radiants depuis la chaufferie : gymnase David Douillet

Installation d'un thermostat programmable pour piloter le chauffage: réfectoire Louise Michel

1 605.73 € TTC

Le saviez-vous? D'ici à fin 2024, tous les éclairages de la ville seront passés en LED afin d'optimiser la consommation d'électricité.



> Mitsa, comme un air de Méditerranée!

Avec l'ouverture de son épicerie fine en décembre 2023, Lana partage ses influences méditerranéennes.

Parce qu'ouvrir un magasin, c'est un peu comme raconter une histoire, Lana a choisi de rendre hommage à sa famille en lui donnant le prénom de sa grand-mère grecque, Mitsa, symbole de son identité et de ses racines grecolibanaises.

Le soleil, les couleurs, la bonne humeur, c'est tout ce qu'on retrouve dans cette jolie boutique partagée entre un coin d'épicerie fine (huiles d'olive, pâtes, gâteaux sucrés/salés...) une partie vins du monde (en rouge, blanc rosé), et un rayon fromagerie/charcuterie/traiteur aux saveurs venues à la fois d'Italie, de Grèce, du Liban et d'Arménie.

Baignée dans la cuisine depuis toute petite, cette savinienne a voulu apporter à la ville une offre gustative de proximité différente avec des produits uniques.

Tous les gourmands et voyageurs culinaires seront bien servis : charcuterie italienne ; fromages italiens et espagnol ; saucisson traditionnel arménien ; mets raffinés tels que du houmous, des feuilles de vigne, de la Parmigiana ou des formules sandwiches à composer avec les produits de l'épicerie. Vous l'aurez compris, cette épicerie se veut accessible à tous et il ne faut sûrement pas à hésiter à passer la porte et demander quelques conseils, Lana y répondra avec grand plaisir.





Mitsa - 41 Bd Aristide Briand

Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 14h et de 15h30 à 19h (fermé le mercredi). Et le dimanche de 9h30 à 13h. Téléphone : 06 13 84 52 44

> Franprix, « À deux pas, tout est là »!

Issue du milieu médical, Cigdem Gundes s'est reconvertie et vous accueille depuis fin août dans son magasin Franprix.

Après 10 ans en tant que préparatrice en pharmacie, Cigdem a relevé les manches pour endosser ce nouveau costume de gérante de supérette, accompagnée d'une équipe de quatre salariés.



Au sein de ce petit magasin bien achalandé et fonctionnant à flux tendu (sans stocks, livré 3 fois par semaine en frais, surgelés, fruits et légumes), vous y trouverez tous vos produits du quotidien assortis d'un espace rôtisserie et snackings (pizzas, hot-dogs, quiches) cuits sur place. Avec également une démarche anti-gaspi pour lutter contre le gaspillage alimentaire.



Cigdem Gundes, gérante du magasin entourée de M. le Maire et de M. Stéphane Verdon, directeur commercial de la Franchise Franprix lors de l'inauguration.



Franprix - 1 Rue des Coquelicots ouvert du lundi au samedi de 8h à 21h Et le dimanche à partir de 9h Téléphone : 09 78 80 86 62

Les biodéchets:

Je jette, je trie!



Depuis le 1^{er} janvier dernier, le tri des déchets évolue dans l'optique de la lutte contre le gaspillage. A cet effet, les biodéchets, tels que les résidus alimentaires, doivent désormais faire l'objet d'un tri spécifique.

Lutter contre le gaspillage et valoriser les déchets organiques, tel est l'objectif de la loi du 10 février 2020 dite "loi anti-gaspillage".

Dans cette optique, depuis le le le janvier dernier, les collectivités ont l'obligation de proposer une solution de tri à la source des biodéchets pour l'ensemble de ses habitants vivant en appartement ou en pavillon.

Le Grand-Orly Seine Bièvre est responsable de la gestion des déchets à Savginy-sur-Orge. Il s'apprête à proposer des solutions à ce tri adaptées à chaque canton dont celui de Savigny-sur-Orge où la mise en œuvre sera effective avant la fin d'année 2024. L'objectif est clair : il faut extraire des ordures ménagères les restes alimentaires (déchets organiques) pour qu'ils puissent être valorisés, via le retour à la terre ou la méthanisation qui pourra produire de l'énergie.

A l'heure actuelle, 30% des déchets retrouvés dans la poubelle des ordures ménagères sont des biodéchets, majoritairement composés d'eau. Or, ces ordures ménagères sont incinérées ce qui revient à dire qu'au quotidien de l'eau est brulée!

Un tri déjà en place dans les écoles



Depuis 2023, les écoles saviniennes ont déjà été sensibilisées au tri des biodéchets lors d'ateliers menés avec l'EPT, le personnel de restauration et les équipes périscolaires. Dorénavant, des tables de tri ont été installées dans les réfectoires pour que nos petits saviniens puissent trier convenablement leurs déchets.



Que deviennent les biodéchets collectés?

Une fois que les déchets sont triés à la maison ou dans les cantines, ils vont être collectés et auront deux traitements possibles :

• La méthanisation

Les déchets alimentaires sont broyés et mélangés dans une grande cuve, puis se décomposent et libèrent du gaz (qui produit de la chaleur transformée en énergie) mais aussi engrais naturel (fertilisant) utilisé par les agricultuers.

Le compostage

Les déchets jetés au compost se dégradent pendant 9 à 12 mois et deviennent naturellement du compost.



Le saviez-vous?

Le Grand-Orly Seine Bièvre propose des composteurs individuels ainsi que des lombricomposteurs **gratuits** pour ainsi commencer d'ores et déjà à prviligéier le compostage et valoriser les biodéchets. L'accompagnement et l'installation est également assuré par l'EPT. Plus d'infos sur : **grandorlyseinebievre.fr**





A l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, la Ville vous propose un dossier spécial sur celles qui œuvrent consciencieusement pour faire vivre le service public savinien.

au service public

Elles sont essentielles

au service public



Elles sont ATSEM, agents d'accueil ou d'entretien, graphistes, policiers, etc... Travaillant au sein de la collectivité, elles œuvrent au bon fonctionnement des infrastructures publiques de Savigny-sur-Orge et répondent présentes pour garantir un cadre de vie agréable aux habitants. Découvrez avec elles des métiers parfois méconnus de la Ville.

Chaque année, le 8 mars signe une journée de sensibilisation et de mobilisation en faveur des droits des femmes.

Trouvant ses origines dans les mouvements sociaux du XXº siècle en Amérique du Nord et en Europe, elle est officialisée en 1977 par l'Organisation des Nations Unies. Aujourd'hui célébrée à travers le monde, la Journée internationale des droits des femmes est aussi l'occasion de mettre en valeur leur travail essentiel auprès des habitants.

Aurélie, adjointe au service logistique

Au sein de la collectivité depuis 16 ans, Aurélie a débuté sa carrière au service de la propreté urbaine avant d'intégrer la logistique deux ans plus tard.

Hyperactive et ayant le souci du détail, elle s'est tout de suite reconnue dans ce métier exigent. Service indispensable (dont elle est la seule femme), les agents de la logistique s'évertuent à participer à la préparation des évènements de la Ville.

Qu'il s'agisse de l'installation d'une centaine de stands pour le forum des associations, de la pose de moquette dans un gymnase en moins de 48h, ou du montage d'une scène, les agents de la logistique répondent présents: « nous travaillons généralement avant et après les évènements, les Saviniens ne nous voient pas, nous agissons dans l'ombre ».

Brocante, village de Noël, fête de l'enfance, ou encore vœux à la population, le service logistique prend part à chacun de ces incontournables rendez-vous. « Nos missions sont très variées et c'est ce qui fait la beauté de notre métier. D'un jour à l'autre, nous côtoyons des personnes et des univers différents ».



Agnès et Martine, conservatrices de cimetière

Métier trop souvent oublié, les agents de cimetière sont essentiels à la ville. Traitement des demandes d'inhumation, renouvellement des sépultures, lien avec les pompes funèbres et les marbriers, vérification des procédures d'exhumation, etc. Agnès et Martine assurent des tâches exigeantes où l'erreur n'a pas sa place. « Les gens l'ignorent, mais c'est beaucoup de travail. Nous devons être très scrupuleuses avec les procédures tout en faisant preuve d'empathie pour épauler les familles dans ces moments difficiles », explique Agnès conservatrice depuis 12 ans, devenue responsable.

Nous veillons au respect de nos défunts.

Avec plus de 300 inhumations par an à Savigny-sur-Orge, les deux femmes se doivent d'être compatissantes tout en gardant une certaine distance : « Nous sommes là pour eux et pour écouter leur chagrin. Parfois, nous sentons l'émotion nous submerger, mais il nous faut savoir rester professionnelles. Ce n'est pas toujours facile », poursuit Martine, travaillant dans la collectivité depuis 2009 et conservatrice depuis deux ans.

Les cimetières de Champagne et de la Martinière représentent à eux deux 50 000 m² de terrain et malgré à ce qui peut être dit, un cimetière n'a rien de lugubre : « au contraire, c'est un lieu plein de vie! Il y a toujours du monde qu'il s'agisse des familles, des prestataires, des équipes d'entretien, des gardiens, etc. Nous avons même des habitués qui passent nous voir chaque matin après avoir déposé des fleurs pour leurs proches décédés ».

Dans leur bureau, situé au cimetière Champagne, les conservatrices accueillent les familles pour toute question ou procédure du lundi au samedi. Un rôle administratif, d'écoute mais aussi de « *police funéraire* » pour veiller à ce que ces lieux restent un sanctuaire de mémoire et de transmission pour les Saviniens.



Martine et Agnès

Fatima, agent d'entretien et de restauration et Isabelle, ATSEM

Il est 10h15 quand Fatima, agent d'entretien et de restauration à l'école St Exupéry, enfile sa blouse et sa



Isabelle et Fatima

A l'école F. Buisson, Isabelle commence elle aussi sa journée par revêtir sa

I SAVIGNY Essentielles à la Ville I



Nicole et Angélique, agents de Police municipale

Nicole est agent de surveillance de la voie publique (ASVP) depuis 21 ans à Savigny-sur-Orge. Parmi les fonctions des ASVP, les agents veillent au respect du stationnement en règle, effectuent des patrouilles, luttent contre l'insalubrité, participent à l'opération Tranquillité Vacances et répondent aux signalements de l'application citoyenne et aux messages sur Voisins Vigilants et Solidaires et assurent le bon déroulé des événements de la Ville.

Parmi toutes ses missions, celle que Nicole préfère c'est le point école : la traversée des enfants avant et après les cours. « Je les connais très bien ces bouts de choux ! J'échange avec eux et leurs parents matin et soir, certains m'appellent même Nini. Je les recroise des années plus tard et ils se souviennent encore de moi », précise-t-elle.

La Police municipale compte 11 agents dont Angélique, maître-chien: « nous répondons présents pour les interventions quotidiennes. Il peut s'agir de nuisances sonores, de violences familiales, d'ivresse sur la voie publique. Nous veillons à faire respecter les arrêtés municipaux et à garantir la quiétude de nos concitoyens ». Accompagnée de son incontournable binôme « Chase », le malinois est devenu la mascotte du poste : « tous les collègues l'adore. Mais attention en intervention, une fois la muselière et le harnais posés, il se transforme en arme de dissuasion ».

Souvent perçu comme un monde d'hommes, être une femme au sein de la police présente aussi des avantages comme celui de désamorcer plus facilement les conflits en apaisant les situations tendues. Un rôle pas toujours facile mais qui, une fois la fin de journée terminée, procure aussi son lot



Nicole, Chase et Angélique

de satisfaction : « Le quotidien étant parfois difficile nous veillons tous les uns sur les autres, c'est important entre collègues », détaille Angélique avant d'ajouter, « nous avons le sens du devoir et c'est d'autant plus gratifiant lorsque l'on vient nous saluer et nous remercier pour notre action. Un merci peut faire beaucoup ».

"

Nous avons
le sens du devoir
et c'est d'autant
plus gratifiant
lorsque l'on vient
nous saluer et nous
remercier pour notre
action. Un merci
peut faire beaucoup.

Caroline et Valérie, graphistes : un métie<u>r d'émotions</u>

Derrière leurs ordinateurs, Caroline et Valérie s'affairent. Toutes deux sont graphistes au service Communication.

Ce « binôme de choc » réalise chaque année plus de 200 affiches, une demi-douzaine de magazines et de nombreux flyers et guides. Un travail considérable qui demande exigence et créativité: « Il faut donner le meilleur de nousmêmes pour offrir un rendu de qualité aux Saviniens, c'est avant tout pour eux que nous créons », explique Caroline. Métier de l'ombre, beaucoup ignorent que la Ville emploie des graphistes: « On m'a déjà demandé si mon métier consistait à faire des graffs », plaisantetelle avant d'ajouter: « c'est un métier passion où il faut savoir susciter l'émotion en un coup d'œil ».



Caroline et Valérie



C'est un métier passion où il faut savoir susciter l'émotion en un coup d'œil

En poste depuis les années 1990, Valérie aura vécules différentes évolutions du service autrefois nommé le service municipal d'information « Lorsque je suis arrivée, nous réalisions le magazine en deux couleurs : noir et bleu II n'y avait pas toute la technologie dont nous disposons maintenant. Chaque impression prenait énormément de temps et nous réalisions même à l'imprimerie interne des photogravures à l'aide des plaques métalliques ». En près de 30 ans, les moyens ont considérablement évolué pour offrir dès à présent une information quas instantanément aux habitants

Chasse aux œufs, brocante, forum des associations guide culturel, animations du CCAS, salon du vir et de la gastronomie, village de Noël, etc. Vous voyez chaque jour un peu de leur travail en ville sur les panneaux, dans le magazine ou sur les réseaux numériques.

Marietta, chef d'équipe au parking Davout

Dynamique et souriante, Marietta fait partie de ces emplois insoupçonnés de la Ville. Agent d'accueil au parking Davout, elle assure l'administratif dont la gestion des abonnements et l'assistance aux usagers. « Les gens ignorent souvent que nous travaillons pour la collectivité. Mais oui, le parking Davout appartient bien à la Ville », précise-t-elle.

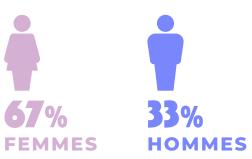
Situé sous la place Davout, le parking abrite plus de 500 places réparties sur trois étages. Pour garantir un endroit propre, les agents d'accueil sont également chargés de l'entretien : nettoyage du parking, des cages d'escaliers et des abords extérieurs. « Nous sommes très polyvalents : changement d'un luminaire ; ramassage des déchets jetés au sol... Nous veillons à ce que le parking reste un lieu de passage agréable », argumente Marietta.

Ouvert tous les jours, le parking voit transiter voyageurs voguant vers la capitale, lycéens, riverains... Tous ces usagers, Marietta a fini par les connaître: « J'aime le contact et surtout me sentir utile. Nous ne sommes pas là que pour assurer le bon fonctionnement du lieu. Nous avons aussi à cœur d'aider les usagers. En fin d'année, nous recevons souvent des boîtes de chocolats offertes par les usagers, c'est signe qu'ils sont satisfaits de notre travail »!

I SAVIGNY Le chiffre du mois I

Combien de femmes au sein de la collectivité? Quels sont les emplois occupés par ces dernières? Découvrez ci-dessous les chiffres issus du rapport de situation d'égalité entre les femmes et les hommes pour l'année 2022 de la collectivité.

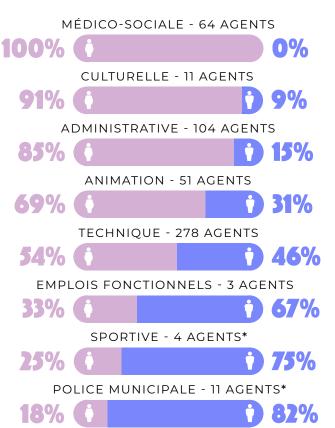


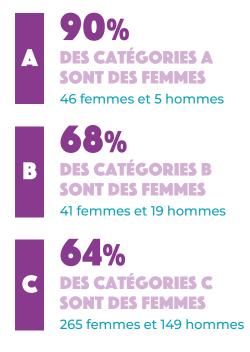


Le taux de féminisation à Savigny est légèrement supérieur à la moyenne nationale dans la fonction publique territoriale (62,5% en 2018).



Répartition femmes-hommes par filière





28 041€ SALAIRE BRUT MOYEN DES FEMMES AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ

Il est inférieur de 12% par rapport aux hommes, mais cet écart est moins important que la moyenne nationale qui est de 19% (2020).

^{* (}hors ASVP et agents administratifs)



Comment faire une demande de logement social et à qui l'adresser?

Pour réaliser une demande de logement social à Savigny, il vous faudra remplir au préalable un formulaire (Cerfa 14069*05) disponible sur le site Service-Public.fr ou venir retirer celui-ci en Mairie. Un rendez-vous doit ensuite être pris avec le service logement via le site de la Ville ou en contactant le CCAS au 01 69 54 40 80. Tous les justificatifs demandés doivent être bien intégrés au dossier afin de permettre son traitement. Les dossiers sont ensuite transmis pour étude.



une pièce d'identité ou un titre de séjour en cours de validité est **obligatoire** pour la création du dossier.

Comment sont attribués les logements?

Les dossiers transmis sont étudiés au cas par cas et classés en fonction de plusieurs critères objectifs: nombre de personnes à loger, part du revenu consacrée au loyer, sur-occupation actuelle ou non... Le classification est établie par le biais de l'outil national de cotation qui permet une sélection transparente des demandeurs de logement.

Lorsqu'un logement social du contingent communal est libéré, les services de la Ville sélectionnent les dossiers des demandeurs qui répondent aux caractéristiques du logement. Sont alors retenus les dossiers dont le nombre de personnes à loger correspond au nombre de pièces du logement libéré et dont le loyer peut être payé par les revenus du demandeur. Une fois cette première sélection réalisée, les demandeurs sont classés automatiquement en fonction des précédents critères cités.

Combien de demandes sont effectuées à Savigny-sur-Orge?

Près de 14 000 demandes sont réalisées chaque année. A titre d'exemple, en 2023 643 logements ont été attribués à Savigny, tous réservataires confondus. La demande étant bien plus importante que l'offre, il faut compter entre trois à cinq ans d'attente pour voir une demande de logement aboutir.

En effet, la Ville ne dispose que de 20% du contingent social. Le reste dépend en partie de la Préfecture et principalement d'entités privées. Il est donc conseillé aux personnes travaillant dans le domaine privé d'effectuer une demande auprès de l'organisme Action Logement qui dispose de 50% du parc immobilier social situé dans la commune.

LOGEMENTS

peuvent être attribués par la ville



Comptez 3 à 5 ans **d'attente** pour l'attribution d'un logement social.



Le Contrat de Mixité Sociale :

un outil pour une mixité encadrée

Voté en Conseil municipal le 14 décembre 2023, le Contrat de Mixité Sociale (CMS) est un outil mis en place dans le cadre de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) qui impose aux communes de disposer de 25% de logements sociaux.

Le Conseil de Mixité Sociale (CMS), quézako?

Véritable outil de dialogue, de planification et d'urbanisme, le CMS permet notamment d'encourager la mixité sociale tout en prenant en compte les contraintes urbaines, d'aménagement, environnementales et foncières de la ville. Il est établi par les communes n'ayant toujours pas atteint les 25% de logements sociaux dans le cadre de la loi SRU. Ces dernières peuvent ainsi disposer de moyens et de plus temps pour rattraper leurs objectifs à atteindre. Dans le cas de Savigny-sur-Orge, les 25% n'étant pas encore atteints et les pénalités appliquées par l'État coûtent chères aux contribuables, un CMS a été voté lors du Conseil municipal de décembre dernier.

Objectif 2034 et non plus 2025

Ce CMS permet d'atteindre les 25 % de logements sociaux, comme le prévoit la loi Solidarité et Renouvellement mais en 9 ans (contrat de 3 ans renouvelable 2 fois). La ville ne disposera plus uniquement de 3 ans pour construire 1167 logements. Une bonne nouvelle pour la commune lui permettant ainsi d'atteindre l'objectif fixé par l'État, sans risquer une mise en carence, des sanctions financières importantes, ou encore la perte de son contingent c'est-à-dire le droit de décider de l'attribution des logements.

La mixité sur un même palier, au sein d'un même immeuble

Non, contrairement à ce qui a pu être fait par le passé, les projets de construction à venir ne se feront plus en 100% social. Plusieurs profils pourront ainsi cohabiter dans le même immeuble et sur le même palier. La Ville tient à ce que tous les ménages saviniens puissent se loger décemment quels que soient leurs revenus. Étudiant, famille monoparentale, personne en perte d'autonomie... tous pourront être logés dans les meilleures conditions et en fonction de leur profil. Cette politique de mixité et d'habitat permet d'encourager la construction de nouveaux logements répondant aux besoins d'une ville en mutation et dont la population augmente chaque année.

Le saviez-vous?

Plus de 60% de la population française est éligible au logement social.

Les demandes ne concernent donc pas uniquement un public défavorisé. Les étudiants, les personnes âgées et les jeunes actifs peuvent également prétendre à un logement social.

NOUVEAUTÉ

Le printemps

des artistes





Du 27 avril au 4 mai, révélez l'artiste qui est en vous! Grande nouveauté de cette année, la Ville vous propose un rendez-vous culturel unique rassemblant peinture, sculpture, cinéma, art graphique, etc. Durant une semaine, (re)découvrez l'art au travers du thème du mouvement grâce aux œuvres et prestations d'artistes saviniens.

Nous vous dévoilons le programme en avant-première :

Exposition de peinture et sculpture

Partez à la rencontre de l'univers d'Aquacouleur, Arts et loisirs, Le jour de Madame Savigny, les élèves du lycée Corot et l'EMAP.

Ouvert au public : les 27 et 28 avril de 10h-12h et 14h-18h et les 29 et 30 avril de 16h-18h. Ouvert aux scolaires les 29 et 30 avril de 9h-16h

Salle de spectacle

Portes ouvertes de l'Ecole Municipale d'Arts Plastiques (EMAP)

Exposition des travaux des élèves et cours de dessin et poterie.

Samedi 27 avril de 14h à 18h

6, rue de l'Eglise

Portes ouvertes de l'association Arts et Loisirs

Plongez dans l'univers créatif et artistique de cette association savinienne

Samedi 27 avril de 10h-12h à 14h-17h

2, rue Joliot Curie - Salle Joséphine

Le petit Montmartre savinien

La place Jules Ferry se transforme en Place du Tertre pour accueillir des démonstrations de peinture, caricature et sculpture sur bois. Venez également participer à la création d'une toile collective.

Dimanche 28 avril toute la journée

Place du 19 Mars 1942

Concert

Concert proposé sur le parvis du Conservatoire par les élèves de l'établissement.

Jeudi 2 mai à 19h

Conservatoire Claude Debussy

Corot fait son cinéma

Projection de courts métrages réalisés par la section cinéma des élèves du lycée Corot (gratuit et sur inscriptions sur www.savigny.org onglet billetterie).

Vendredi 3 mai à 19h

Salle de spectacle

Ateliers d'expression

Déambulez et profitez de prestations musicales, de hip-hop, de peinture, de créations, etc. Exposition et cours proposés par l'association L'atelier des Arts à la maison des associations de Séron. En parallèle, initiez votre enfant à la peinture au grand air (ateliers gratuits et sur inscriptions sur www.savigny.org onglet billetterie).

Samedi 4 mai de 14h à 18h

Parc Séron

Durant toute cette semaine la ville vous proposera un quizz spécial pour tenter de remporter 4 places pour les Jeux Olympiques et Paralympiques!

NOUVEAUTÉ



Canton de Savigny-sur-Orge



Alexis TEILLETMaire de Savigny-sur-Orge

Le Prox-E bus : un nouveau service de proximité pour vos démarches





La Ville de Savigny-sur-Orge s'est associée aux communes de Wissous et Morangis afin de lancer le service Prox-E bus à destination des administrés. Ce bus itinérant accompagne gratuitement et sans rendez-vous les usagers dans leurs démarches administratives en ligne grâce aux agents de la ville qui ont été formés spécialement pour l'arrivée de ce nouveau dispositif.

Un service innovant qui a pour vocation d'amener le service public au plus près des administrés et des citoyens du canton. Le Prox-E bus s'adresse à ceux qui sont souvent éloignés de l'administration : difficultés à se déplacer, fracture numérique, démarches bien souvent trop compliquées, etc. Les raisons sont diverses.

Véritable service de proximité, le prox-E bus permet de renouer avec l'administration en réduisant les inégalités d'accès aux droits et permettant ainsi d'être mieux orientés et écoutés. Si vous ne pouvez pas vous rendre en mairie, l'administration viendra à vous ! Parmi les démarches réalisables grâce au dispositif, vous pouvez dorénavant déclarer vos revenus, préparer votre retraite, réaliser une pièce d'identité, faire une demande d'aide sociale, etc.

A partir du lundi 26 février, le prox-E bus sera présent dans la commune de Savigny-sur-Orge, le lundi matin de 9h00 à 11h30 sur la dalle commerciale de Grand-Vaux et le lundi après-midi de 13h à 16h30 aux Prés Saint-Martin sur le parking de la maison de quartier (hors vacances scolaires).

RER C: stop à la galère!



En janvier dernier le Député Robin Reda et le Maire ont initié une pétition face à la très forte dégradation de l'offre du RER C depuis le lancement du Tram T12 : retards, annulations, trains courts, trains saturés... La promesse d'une amélioration de l'offre n'aura été qu'illusoire pour les voyageurs de Savigny-sur-Orge qui subissent de nombreux désagréments détériorant considérablement leurs conditions de transports.

Après avoir alerté en décembre la Présidente d'Île-de-France Mobilités, Valérie Précresse, dans une lettre faisant état d'une situation dégradée et appelant à prendre en compte les besoins des usagers, les deux Elus essonniens ont lancé une pétition qu'ils vous invitent à signer : https://petition.qomon.org/c-la-galere-rendez-nous-notre-rer/

La mobilisation des Élus continue pour que l'offre de transports soit nettement améliorée ces prochains mois.

Zoé Grange:

lancée au triple galop!



Le cheval c'est génial! Preuve de sa dynamique sportive, Savigny-Sur-Orge a vu briller ses couleurs aux Championnats de France d'équitation 2023 grâce à Zoé et sa belle médaille d'argent en catégorie « *pony-games* » Portrait d'une jeune savinienne pleine de détermination.

Bonjour Zoé,

peux-tu te présenter pour nos lecteurs?

Je m'appelle Zoé, j'ai 8 ans et je suis en CE2 à l'école Sacré-Cœur à Savigny. Le sport est ma grande passion. Je fais à la fois du futsal, de la gymnastique, du pingpong, de l'escalade et surtout... de l'équitation. Je ne m'ennuie jamais... Papa et Maman non plus du coup! (rires)

D'où te vient cette passion pour l'équitation ?

J'ai la chance d'avoir mon papy et ma mamie qui habitent près de Fontainebleau. Un jour, ils m'ont inscrite au centre équestre local. Très vite, j'ai commencé les promenades à poney et j'y ai pris goût. Une fois les bases acquises, nous avons recherché un poney-club qui proposait du ponygame et j'ai rejoint celui de Chaillyen-Bière. Depuis, j'y passe tous mes mercredis : le matin avec des cours classiques pour obtenir mes « galops » et l'après-midi avec les cours de ponygames pour m'entrainer sur les épreuves.

Qu'est-ce que les pony-games ?

C'est une discipline qui se joue à poney (le mien s'appelle Atchoum), en équipe de 4 cavaliers. Chacun fait un parcours en ligne, souvent au galop, en réalisant des épreuves en relais. Parmi elles, les jeux des cônes, des drapeaux, des tasses... Celle que je préfère c'est l'épreuve où l'on doit attraper un drapeau planté dans un cône, le déposer à l'envers dans le cône suivant, en prendre un autre, faire le relai, et ainsi de suite.

En tout il y a douze jeux à faire en étant le plus rapide possible pour gagner des points.

Tu as participé aux championnats de France, dont tu as remporté la médaille d'argent de la catégorie « pony-games », comment as-tu vécu cette expérience ?

Je n'avais jamais participé à un tel championnat donc j'étais un peu nerveuse au début. Pour cette épreuve collective, nous n'avions pas de remplaçant donc pas le droit à l'erreur. Mais motivés par notre coach et les autres membres du club, nous avons donné le meilleur de nousmêmes et cela nous a souri*. Sur le podium j'étais très impressionnée d'être sans doute la plus jeune des compétitrices. Nous avons fini par chanter la Marseillaise, c'était un beau moment.

Pour cette année, quels sont tes objectifs?

Je veux participer à l'Open Generali de France 2024 et essayer de faire encore mieux avec mes copains. Pour cela, je dois encore m'entrainer et faire des stages. Je vais aussi continuer les compétitions régionales dont les prochains à Marollesen-Brie les 17 mars et 14 avril. Avec l'envie de réussir et de me faire plaisir.

*avec un total de 84 points contre 88 points pour la lère équipe

Sources: archives communales

Madame ... a voté!



Dès la Révolution française, seuls les citoyens actifs, c'est-à-dire les hommes s'acquittant d'un impôt, le cens, ont le droit de voter et d'être éligible.

Des voix s'élèvent pourtant déjà pour que les femmes obtiennent le même droit. En 1791, Olympe de Gouges publie la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne. Dans l'article 10, elle affirme que « la femme a le droit de monter sur l'échafaud, elle doit avoir également celui de monter à la tribune ».

Le décret du 5 mars 1848 instaure le suffrage universel masculin. Au début du XX^e siècle, des militantes revendiquent un droit de vote et d'éligibilité limité aux élections municipales.

La Première Guerre mondiale constitue un tournant dans la lutte des femmes : les hommes partent au front, les femmes les remplacent à l'arrière. Cette nouvelle autonomie nourrit leur désir d'émancipation, d'autant que de nombreux pays ont déjà franchi le pas. Les mouvements féministes continuent donc de se mobiliser.

Il faut attendre l'ordonnance du 21 avril 1944 pour que le suffrage devienne vraiment universel. Les femmes exercent leur droit de vote pour la première fois aux élections municipales d'avrilmai 1945.

A Savigny, le 4 mai 1945, a lieu l'installation du Conseil municipal. M. Jacquet, maire sortant, prononce un discours. Il tire les leçons de ces dernières élections, en particulier la « maturité politique de l'élément féminin nouveau ». « Il salue enfin les dames entrées au Conseil, il est certain que l'on trouvera en elles une aide précieuse dans les différentes commissions intéressant l'enfance, l'éducation, l'hygiène ou l'assistance. » Elles sont 4, Mesdames Baudet, Troubat, Bernier et Sourbé, à entrer au Conseil municipal.





la SFIO aux élections municipales de 1947.
Quatre femmes se présentent sur une liste de 27 personnes.



Dans le journal « L'avenir de l'île-de-France », édition de Savigny-sur-Orge, de mars 1965, le docteur Ouzilleau, maire sortant, présente son équipe pour les élections à venir. Quatre femmes se présentent sur sa liste.



Liste électorale révisée au 31 mars 1946.

Désormais, les femmes sont inscrites : le corps électoral triple. La Ville doit maintenant ouvrir 8 bureaux au lieu de 2!



Instantané



 $villedes a vigny surorge \cdot \textbf{Suivre}$







Bienvenue aux nouveaux saviniens

Décembre

Hamza SYLLA - 02/11/2023 Youcef BEN DAAMER - 04/11/2023 Leonardo SOARES DE CARVALHO - 06/11/2023 Anaëlle VALERE - 09/11/2023

Janvier

Adriàn TOUVY SONGEONS - 01/01/2024 Eliézer BENHARROUCH - 02/01/2024 Robin TELLE - 03/01/2024 Zayd TARMOUL - 06/01/2024 **Léana WU** - 07/01/2024 Nedjma NAÏM - 07/01/2024 Shannon DÉSIRLISTE - 09/01/2024 Prune RABETSAROANA - 11/01/2024 Hadiya ATAYE - 14/01/2024 Anaelle CONDI ZITO - 16/01/2024 Anaëlle CHRETIEN - 19/01/2024 Firon SELVARATNAM - 22/01/2024 Louise DRAME - 23/01/2024 Lila SOUPLET - 30/01/2024 Saam ISMAEEL - 30/01/2024 Siraya KAMDEM WANBO - 30/01/2024 Louis HALLEY SZABO - 31/01/2024

Février

Inés BOUBASLA - 02/02/2024 Lyam PLANTIER DUBUISSON - 10/02/2024 James BENANA - 10/02/2024 Djibril HAMIDOUCHE - 14/02/2024



Félicitations aux mariés

Décembre

Richard NAHA NDINIBOLE et Ruth ENGONO - 01/12/2023

Janvier

Abdillah YAHAYA et Youssouf ASSIATA - 13/01/2024

Février

Raoul RADJESH et Suguna ANANDARADJOU - 03/02/2024 Rami GHARIANI et Maroua LABIDI - 10/02/2024 Larbi NAJI et Sanae ZIAN - 13/02/2024

PERMANENCES DU MAIRE Samedi matin de 9h à 12h • Hôtel de Ville 2º et 4º mardi du mois de 19h à 20h • Allô M. Le Maire au 0 800 09 16 00 (numéro gratuit)

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi *, mardi et vendredi : 8h30 - 12h / 13h - 17h30 Jeudi : 9h30 - 19h Mercredi et samedi matin : 8h30 - 12h

* Le CCAS, le service Logement et le service Urbanisme sont fermés au public le lundi après-midi

Tél.: 01 69 54 40 00 - www.savigny.org





Adjoints au Maire



Pascal LEGRAND Adjoint au Maire délégué aux sports, à la jeunesse et à la vie associative



Catherine CHEVALIER Adjointe au Maire déléguée au cadre de vie et aux déplacements



Daniel GUETTO
Adjoint au Maire
délégué à l'urbanisme individuel,
au patrimoine et au devoir
de mémoire



Aurélie GUÉGUEN Adjointe au Maire déléguée à la santé, à la solidarité et à l'habitat



Charles DARMON Adjoint au Maire délégué aux finances et aux fonctions support



Sandrine VIEZZI Adjointe au Maire déléguée à l'éducation, à la réussite éducative et au périscolaire



Mathieu FLOWER Adjoint au Maire délégué à la politique de la ville et à la démocratie locale



Julie PLAZA Adjointe au Maire déléguée à la culture et à l'évènementiel



Jean-Charles HENRY Adjoint au Maire délégué aux commerces et au développement économique



Isabelle AUFFRET Adjointe au Maire déléguée au handicap et aux Aînés



André MULLER Adjoint au Maire délégué à la prévention et à la sécurité

Bien vivre à Savigny —

Le maire annonce une **prévision** budgétaire alarmante pour 2026 : une dette record de 39 millions d'euros, des dépenses mal maîtrisées, une capacité d'investissement réduite.

La frénésie de construction augmente nos besoins : 2 nouvelles écoles, un plan massif pour nos rues, un vrai plan vélo, un projet jeunesse au lieu de l'ancienne PMI abandonnée, un équipement de santé, sont nécessaires. Mais nous n'en avons plus les moyens : la ville a préféré dépenser 15 millions pour démolir notre cinéma, absorbant nos capacités d'investissement. Seule la crèche que nous avions lancée et un vague projet d'école, coincée entre le cimetière et la parc Champagne seront réalisées. La précarité augmente malgré le budget social, la délinquance augmente malgré les dépenses de sécurité.

Il faudra beaucoup de courage à l'équipe suivante pour redresser la barre.

«Savigny mérite tellement mieux!» disait l'équipe Teillet en 2021. Avions-nous vraiment mérité ça?

Groupe Bien Vivre à Savigny, Jean-Marc Defrémont, Fatima Kadri, Patrice Kouama

Ecologique et Solidaire (BVSES)

Endettement excessif et projet non concerté

Lors du débat sur les orientations budgétaires de la ville, M. l'adjoint aux finances a reconnu une prévision **d'impasse budgétaire de 600 000 €** en 2026 sans préconiser de solutions!

En effet, les projections budgétaires 2024-2026 intègrent une forte croissance des intérêts de la dette de la ville due à 26,3 M€ d'emprunts supplémentaires. Ainsi la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, nommée « épargne brute », affiche un niveau insuffisant. Elle ne serait même pas capable, particulièrement en 2026, de rembourser le capital emprunté. Selon les critères reconnus comme incontournables, il serait impossible d'éviter une hausse des impôts.

La cause de cet endettement excessif se trouve principalement dans le coût du **projet de centre culturel soit 15,4 M€** d'après les données du secteur « culture » des prévisions budgétaires.

Oui, la ville doit enfin retrouver un cinéma! Mais le projet du Maire, qui n'a été ni présenté, ni débattu en conseil municipal, et encore moins avec les Saviniennes et les Saviniens, est bien trop coûteux. En effet, nous n'avons pas eu connaissance du moindre petit récapitulatif indiquant notamment la surface détaillée des locaux, la jauge des salles, les équipements périphériques. Essentiellement, deux salles, dont aucune n'est polyvalente, ne permettent pas de spectacles vivants. Il n'y a ni scène et ni loges. Le débat démocratique aurait permis de faire émerger un meilleur projet moins coûteux. Il est encore temps de le réviser!

Retrouvez-nous sur le site : http://www.bvses.org

Groupe Bien Vivre à Savigny, Écologique et Solidaire (BVSES) : Lydia Bernet, Nathalie Coëtmeur, Corinne Camelot-Gardella, Bruno Guillaumot, Jacques Senicourt

- Osons Savigny -

T12-RER C : des lettres et des chiffres qui déclenche la colère des Saviniens. A raison ! La mise en service du T12 et la déconnexion de la ligne Paris-Versailles via Savigny, est une véritable calamité. Quel amateurisme dans la gestion de ce projet. SNCF, élus locaux, élus départementaux, élus régionaux... personne ne semble avoir pris la mesure de l'importance d'un tel chantier en son temps. Nos élus de proximité ont fini par réagir face à la catastrophe et entamé des actions. Nous demandons un point d'information régulier sur les mesures correctives engagées et l'ouverture de discussion pour obtenir un arrêt du T12 à Savigny.

Aude HERNANDEZ Christophe-Reynald MICHEL Conseillers municipaux du groupe « Osons Savigny »

–Vivons Savigny Autrement, – avec Olivier VAGNEUX

Tribune envoyée dans un format non-conforme à l'article 32 du règlement intérieur du Conseil municipal voté le 15 décembre 2022.

Olivier VAGNEUX · olivier@vagneux.fr vagneux.fr · 06.51.82.18.70

I SAVIGNY **Tribunes politiques** I

Les textes publiés sous cette rubrique sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse.

Rassemblons Savigny! - Majorité municipale

RER C: nous ne lâcherons rien!

Trains supprimés ou annulés sans raison, mouvements sociaux, rames bondées, pénurie de chauffeurs, ponctualité en baisse : il faut plus que du courage pour vouloir emprunter le RER C chaque jour, il faut de l'abnégation ! Un enfer dont les Saviniens se seraient bien passés.

Cette offre de transports est moins fiable, moins confortable, n'est plus à la hauteur de l'abonnement que les usagers paient mensuellement ou quotidiennement. Cette détérioration et dégradation du service ont été renforcées par l'arrivée du Tram-Train Massy-Evry (T12), lancé le 10 décembre dernier. Sans gare à Savigny-sur-Orge, les habitants sont donc doublement perdants.

Habiter en grande couronne est un choix : celui de ne pas trop s'éloigner de la capitale tout en bénéficiant de plus grands espaces, d'équipements de proximité et d'un cadre de vie plus apaisé.

Cependant, le stress accumulé de ces derniers mois met à mal le bien-être de nos concitoyens ou, au pire, leur emploi. Et le constat est sans appel : comment arriver à l'heure le matin à son travail quand il faut laisser 2 ou 3 trains avant de pouvoir monter dans un RER ? Comment ne pas être en retard pour chercher ses enfants à la crèche ou au centre de loisirs ? Comment indiquer pour une énième fois à sa hiérarchie que malgré l'avance prise, le service est tellement imprévisible qu'aucune garantie ne peut être donnée à son employeur ?

Lors du Conseil municipal du 22 septembre 2022, la Ville avait déjà alerté sur l'offre de mobilités et de transports pour que cette dernière soit en corrélation avec les besoins croissants des usagers.

Rappelons que les Elus de l'opposition actuelle (mais en gestion de la commune de mars 2020 à octobre 2021) n'ont participé à aucun Comité de ligne ou réunions sur le sujet. Etonnant pour des Elus qui assurent être les seuls défenseurs des transports en commun, alternative plus écologique à la voiture notamment. Une absence teintée d'hypocrisie manifeste.

Peu importe les amitiés ou inimités partisanes et politiques, lorsqu'il faut défendre les Saviniens, nous avons tout à gagner d'un rassemblement très large et de toutes les bonnes volontés.

Ainsi, le Maire et le Député ont interpellé, le 28 décembre 2023, par courrier la Présidente d'Ile-de-France Mobilités pour que des solutions soient maintenant rapidement trouvées. Lors du Comité de ligne du 31 janvier, le Maire a bien rappelé les difficultés et les dysfonctionnements inadmissibles du RER C. Un changement drastique et immédiat doit être opéré comme privilégier les trains longs aux trains courts en période de pointe.

A plus long terme, il est nécessaire, dans le cadre des réflexions et travaux relatifs au **schéma directeur 2035**, d'investir pour obtenir une desserte de la pointe du soir comparable à celle du matin. Les solutions sont multiples : mise en place d'appareils de voie permettant une correspondance de quai à quai à BFM dans le sens Paris-Province, travaux concernant le nœud ferroviaire de Brétigny permettant d'augmenter la capacité de la ligne et d'obtenir une desserte de Savigny-sur-Orge par 8 trains directs au lieu de 4 actuellement.

Les 4000 signatures récoltées en 3 jours par la pétition lancée en janvier nous forcent à ne pas diminuer notre vigilance et de ne rien lâcher à notre mobilisation!

Pour les Saviniens, pour tous les usagers de la ligne dans le Val d'Orge et pour l'avenir de notre ville, nous serons pleinement mobilisés à vos côtés : vous pouvez compter sur nous !

Les élus du groupe « Rassemblons Savigny! »

BROCANTE

BOULEVARD ARISTIDE BRIAND RUE DES ECOLES



Plus d'informations: service vie locale au 01 69 54 40 27 - evenements@savigny.org







